RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉQUIPES SAINT-VINCENT

I. LES CHIFFRES DE LA FÉDÉRATION EN 2021

En **2021**, la Fédération Française des Équipes Saint-Vincent, association loi de 1901 reconnue d'Utilité Publique, compte 68 membres c'est-à-dire 68 **associations indépendantes nommées Équipes Saint-Vincent,** réparties dans toute la France, qui conduisent des actions de proximité au service des populations en difficulté pour les accueillir et les accompagner vers l'autonomie.

La Fédération a un rôle d'assistance et de conseil pour ses équipes membres. Elle est le garant des valeurs défendues par Saint-Vincent et accompagne les équipes évoluant à l'intérieur de ce cadre.
En tant que tête de réseau, elle est force de proposition et d'évolution pour l'ensemble de ses membres. Elle a un rôle de veille stratégique et prospective.

La Fédération est gérée par un **Conseil d'Administration** composé de **13 membres bénévoles** élus par l'Assemblée Générale : **7 Conseillères Nationales** en charge d'une région, **6 membres du bureau exécutif** (une Présidente, 3 Vice-présidentes qui accompagnent les Conseillères Nationales, une Trésorière et une Secrétaire générale) ainsi que **notre aumônier**, le Père Jack Youssef – Lazariste, également membre du Conseil d'Administration. Le père Jack Youssef nous a rejoint en septembre 2021, à la suite du père Planchot.

Les Equipes sont réparties en 11 régions : Adour Océan - Aquitaine - Bretagne/Normandie - Est - Nord - Provence Nord - Provence Sud / Côte d'Azur - Auvergne / Rhône Alpes - Paris IDF Nord - Paris IDF Sud - IDF Ouest.

Lors de **l'AG annuelle qui s'est tenue en 2021**, les postes suivants ont été pourvus :

- **Présidente** : Mirta Vinci Namy
- **VP Ouest** : Dominique Guiraud
- **VP Est** : Delphine Héran
- **CN Provence Nord** : Dominique Laurent (renouvellement)
- **CN Auvergne Rhône Alpes** : Pascale Pâris (renouvellement)

Chargées de mission :

En 2021, 2 nouvelles chargées de mission (CM) ont rejoint la Fédération :

- ✓ **CM Immobilier** : Anne-Laure Johnson
- ✓ **CM Accueil Prisons** : Geneviève Paul-Cavallier

Ces nouvelles chargées de mission viennent compléter l'équipe des 8 chargées de mission déjà en poste en 2020 :

- ✓ **CM Relecture Revue** : Anne-Marie Aoustin
- ✓ **CM Comptabilité des ESV** : Christine Pasquier
- ✓ **CM Ouvrage sur les ESV** : Claire Renauldon
- ✓ **CM Prières et** Parrainage : Anne-Marie Taisne
- ✓ **CM Alpha** : Béatrice Ferrary & Chantal Bourgey
- ✓ **CM Alimentation** : Kathleen Zakka.
- ✓ **CM Congrès** : Joca Ary a accepté le 8 février 2022 de reprendre le rôle de **chargée de mission Congrès** pour l'année 2022-2023.

Nous sommes à la recherche de 3 chargées de mission pour nous accompagner :

- ✓ **Communication et Relations Extérieures**
- ✓ **Legs, donations et levée de fonds**
- ✓ **Formations**

Marie-Laure Lacarrière (formation), Isabelle Schmid (communication digitale) et Isabelle de Bray (Levée de fonds) n'ont pas souhaité poursuivre leurs missions et ont donc démissionné courant l'année 2021.

La Fédération emploie deux salariées à temps partiel pour l'accueil, le secrétariat et la communication. Le 30 novembre 2021, Myriam HY, qui occupait le poste d'assistante, a quitté la fédération après 4 années à nos côtés. Elle est remplacée par Christine Zaramella qui nous a rejoint le 8 novembre 2021 en CDI.

Seules 3 équipes ont été dissoutes en 2021 (Hyères, Antibes et Aix Soutien Scolaire)**,** 1 185 personnes bénévoles ont participé à la bonne marche du mouvement, dont 984 **équipières** qui ont cotisé et adhéré à la Fédération.

Ouverture d'équipes :
2 nouvelles équipes se sont ouvertes :
ESV Thymerais (visite aux personnes âgées)
ESV La jeunesse à Corsy (soutien scolaire)

Projets d'équipes :

- ➢ L'équipe de Bordeaux, gérée en intérim par Florence de Baritault (Ex CN) en l'absence d'un bureau constitué en 2021, a cessé ses activités en 2021 (D.A). Lors de l'assemblée générale annuelle de l'équipe en janvier 2022, une nouvelle présidente vient de rejoindre l'équipe et va démarrer une nouvelle activité de soutien psychologique, avec la pratique de la thérapie EMDR.
- ➢ Reprise timide de l'équipe de la Guadeloupe, avec le concours de la SSVP.

Le rachat du **Mas Saint Vincent d'Antibes** par le Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis (CASA) a été finalisé le **28 mai 2021.** La CASA a acquis le Mas Saint Vincent pour un montant net vendeur de 900 000 euros. (Le Mas Saint-Vincent restera un abri d'urgence pour femmes victimes de maltraitance). La signature définitive de l'acte de vente a eu lieu le **28 mai 2021** et les fonds ont été reçus le 22 juin 2021**.**

Les **actions des Équipes Saint-Vincent** ont été conduites essentiellement dans les domaines suivants :

- Ateliers sociaux linguistiques, insertion sociale et culturelle pour les étrangers, formations **FLE (Français Langue Etrangère) et Alphabétisation**. Ces ateliers sont en constante augmentation car les besoins sont plus importants ;
- Parcours **d'insertion et d'accompagnement vers l'emploi** (écriture, communication verbale et non verbale, informatique) ;
- **Réinsertion sociale** pour les personnes en précarité par des activités en ateliers ;
- **Domiciliation administrative** des SDF ;
- **Activités spécifiques pour les personnes âgées** (accès à l'informatique, ateliers mémoire etc.) ;
- **Soutien scolaire** ;
- **Accueil de familles de détenus** en attente de parloir ;
- **Accueil solidarité** (distribution alimentaire, vestiaire, épicerie sociale).
- **Visites et activités** pour les personnes en milieu hospitalier

II. LES ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION EN 2021

Gouvernance :

- ✓ L'année 2021 a été marquée par le renouvellement d'une partie des membres du bureau :
  - Départ de la présidente France Morane à l'expiration de son mandat (Mars 2018 à mars 2021) et de la vice-présidente Est Florence Delacarte à l'expiration de son mandat (mars 2021)
  - Nomination par l'A.G 2021 de 3 nouveaux membres : Mirta Vinci Namy, Delphine Héran et Dominique Guiraud, qui ont ensuite été nommées par le Conseil d'Administration aux postes respectifs de Présidente, Vice-Présidente Est et Vice-Présidente Ouest

Crise Sanitaire :

Tout au long de l'année 2021, la fédération a continué à accompagner les équipes dans la gestion de la crise sanitaire : communication aux équipes des mesures sanitaires à respecter afin de maintenir les activités des équipes

La date du congrès, reporté initialement de mars 2020 à septembre 2021 a été reportée à avril 2023. Il se déroulera du 3 au 6 avril 2023, à Fournols, avec le soutien des équipes de la région Auvergne-Rhône Alpes. Nous souhaitons réutiliser autant que possible le travail de préparation qui avait été effectué en 2018-2019 par toutes les équipières et la fédération, pour organiser ce congrès 2023.

Evolution des méthodes de travail :

La **dynamique** de travail mise en place en 2020 s'est poursuivie en 2021 afin de s'adapter aux restrictions : organisation des Conseils d'Administration de janvier et mars en visio-conférence, organisation dématérialisée de l'AG 2021. Les CA de septembre et novembre ont été organisés en format hybride. 2 formations ont également été organisées en visio-conférence (février et mars) **Ces méthodes de travail** se sont diffusées, la visio-conférence permettant de rassembler facilement des interlocuteurs qui sont dans toute la France. Reste que cela ne remplace pas le contact humain et la création de liens

- Au sein du bureau de la Fédération, à partir de septembre 2021 organisation des **réunions de bureau hebdomadaires en présentiel, mais avec une intervention à tour de rôle et en visioconférence d'une conseillère nationale.**

- Organisation des différents **CA et des AG / AGE en Visio, hybride et distanciel. A partir de juin 2021, les CA ont repris en présentiel**

Les ESV pendant la crise sanitaire :

L'effort initial a été poursuivi pour maintenir les activités dans le respect des gestes barrière et des consignes sanitaires en vigueur.

Les équipes ont fait preuve d'une grande agilité et ont réussi à s'adapter pour continuer à proposer :

- ✓ ***Distribution alimentaire*** : sur prise de rendez-vous, distribution en extérieur en respectant les distances de sécurité ;
- ✓ ***Vestiaire*** : prise de rendez-vous et distribution maintenue ;
- ✓ ***Alpha*** : cours en zoom et WhatsApp ;
- ✓ ***Accompagnement des personnes âgées*** : rédaction de lettres, appels téléphoniques.

L'accueil des familles des prisonniers a été poursuivi dans les établissements ou l'administration pénitentiaire l'autorisait (**la Santé, Nanterre, Luynes, Marseille) mais a été arrêté à Versailles.**

Les équipes ont repris dans la mesure du possible leurs réunions mensuelles et leurs conseils régionaux en physique, en faisant souvent preuve de créativité pour être en extérieur.

Concernant les accueillis aux ESV, le constat est le suivant :

Le mouvement a pour mission d'accompagner les personnes en situation précaire vers l'autonomie, la réinsertion : toutes les personnes sont accueillies, sans conditions. Les Équipes Saint-Vincent pratiquent une charité de proximité, organisée en fonction des besoins exprimés sur le terrain. Les activités sont des vecteurs de lien social, et ont pour but de favoriser l'insertion.
Depuis la crise sanitaire, les public accueillis ont légèrement évolué avec l'arrivée de jeunes étudiants dans les distributions alimentaires, et l'augmentation des personnes isolées. Notre mission de lien social est devenue plus complexe avec la mise en place des gestes barrières et le port du masque. Difficulté pour organiser des réunions conviviales, mise en place de distribution sur RDV limitant les échanges, restriction des contacts.

Plan stratégique :

Le **nouveau plan stratégique pour les 4 années à venir (2022-2025)** a été élaboré au cours de 3ème et 4ème trimestre 2021 et présenté au Conseil d'Administration en novembre 2021 – Document en annexe

Opération nationale de recrutement 2021

L'opération nationale de recrutement a été conduite partiellement pendant le mois de septembre 2021, mais les difficultés de rassemblement ont fortement impacté le recrutement. Nous avons enregistré **environ 35** demandes spontanées de bénévolat sur le site internet.

En 2021, 70 équipières et 32 bénévoles ont été recrutées sur l'ensemble de la France

Le recrutement est une **nécessité incontournable** permettant de garantir la **pérennité des équipes** et le **renouvellement des cadres dirigeants**.

Selon nos statuts, un mandat est de 3 ans renouvelable UNE seule fois.

Afin d'aider les équipes à surmonter leurs difficultés de recrutement, la **revue N°44, publiée au 4ème trimestre 2021 a été dédiée au recrutement, avec des témoignages, des bonnes pratiques.**

Par exemple :

- **L'appel en fin de messe**
  Demander à une équipière rentrée récemment dans le Mouvement et heureuse d'y être d'aller témoigner. À la sortie, des équipières distribuent des flyers.

- **L'appel dans les forums d'associations**
  La décoration du stand est primordiale (kakémono, flyers, affiches…). Et le sourire est indispensable ! Il faut une écoute attentive pour adapter la présentation des actions à la personne qui nous rend visite. C'est essentiel de présenter avec honnêteté notre organisation et nos actions. Nous sommes un mouvement de femmes chrétiennes bénévoles.

- **Les portes ouvertes**
  Un bon moyen de présenter l'équipe, la mission et les équipières. Accueillir avec un café, veiller à la bonne ambiance au sein de l'équipe et donner le « Guide de la nouvelle ». Être disponible pour répondre aux questions.

- **Le recrutement par internet**
  Plusieurs plateformes de mise en relation entre bénévoles et associations se sont créées ces dernières années sur Internet (*tousbenevoles.org ; francebenevolat.org ; benenova.fr ou vendredi.cc*).

Pour être vues, la communication visuelle est très importante. Il faut soigner le visuel sur un stand ! Mais aussi au local si l'équipe en dispose, comme à Paris 15ème, notre équipe Alpha 15 a demandé à la Fédération une aide pour améliorer la visibilité de sa vitrine qui donne sur la rue. Un panneau avec toutes les informations de l'équipe, des photos, le logo a été créée et mis en avant de la vitrine. Depuis l'équipe a recruté 10 personnes.

Label IDEAS (Institut du développement de l'Ethique et de l'Action pour la Solidarité) :

IDEAS est une association d'intérêt général qui a pour vocation de favoriser les convergences philanthropiques, c'est-à-dire de faire se rencontrer les attentes des philanthropes et celles des associations et des fondations faisant appel aux dons.

Le label IDEAS ayant été obtenu pour la première fois en juin 2013, pour une période de 3 ans, la Fédération a obtenu le renouvellement de ce label en octobre 2017.

En novembre 2021, le label a été renouvelé avec succès, après de nombreuses réunions de travail et d'actions pour se mettre en conformité avec leurs 90 bonnes pratiques.
La présentation orale du dossier a été faite le 26 novembre dernier par la présidente, la trésorière et la secrétaire générale devant une dizaine d'expert d'IDEAS. Le label devra être renouvelé en 2025. Un suivi est réalisé par le conseiller IDEAS pendant les 4 années à venir.

Ce label est important pour la Fédération pour obtenir des subventions car il est un gage de sérieux vis-à-vis des financeurs et des organismes auxquels la Fédération fait appel.

Immobilier : Lancement d'un audit immobilier auprès de toutes les équipes :

Nous avons lancé un audit immobilier auprès de toutes les associations membres de notre Fédération qui doit nous permettre de faire le point sur les éléments suivants :

- Le type de logement qu'elles occupent et l'état des locaux occupés,
- Mieux cerner leurs besoins en fonction des activités qu'elles exercent
- Les charges supportées éventuellement par ces associations au titre de l'occupation des locaux (loyers, charges d'électricité, chauffage et autres) et les difficultés rencontrées dans leur gestion.

Ce diagnostic nous permettra de mieux aider les associations qui en ont besoin, de les soutenir dans la gestion des locaux et d'en changer éventuellement si ceux-ci ne sont pas en adéquation avec les activités exercées.

Associations Equipes Saint Vincent - REPARTITION DES ASSOCIATIONS PAR TYPE DE BAILLEUR (Données 2021)

Type d'Organismes accueillant les associations (organisme "Bailleur")	Nombre Associations	Taux
FFESV	9	13%
Paroisse, Diocèse, Archevêché	31	46%
Organismes publics, semi-publics : Mairie, Organismes HLM, organ. pénitentiaires	17	25%
Autres	10	15%
Total Associations en activité	**67**	100%

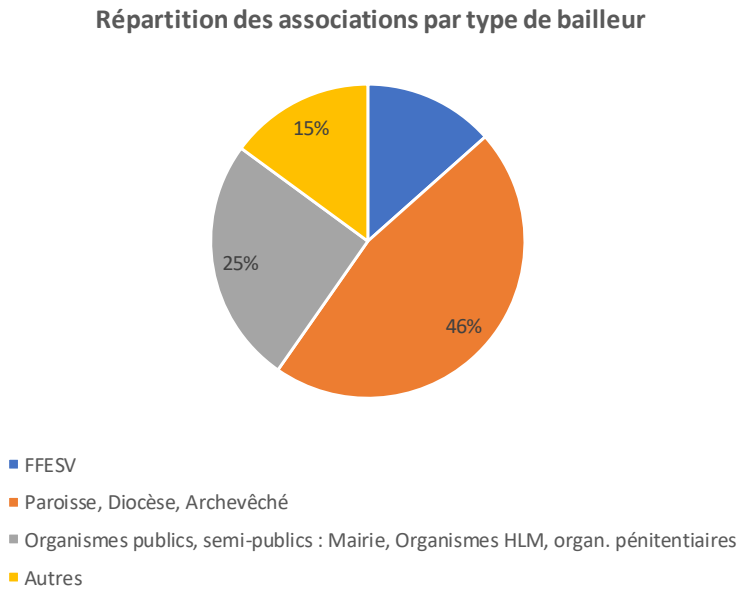

On constate que 13% des associations sont logées par la Fédération, 46% par les Paroisses, Diocèse et Archevêché et 25% par des Organismes publics ou semi-publics (mairie, Organismes HLM, organismes pénitentiaires..)

De plus, nous avons constaté que 23 associations, soit 34% d'entre elles payent un loyer.
Le niveau des loyers diffère en fonction de la taille et plus significativement en fonction du type de bailleur.

Notre étude permet également de connaître la répartition des associations par type de bailleurs.

Le tableau ci-après montre ces écarts :

Associations des Equipes Saint Vincent - REPARTITION DES ASSOCIATIONS PAYANT OU NON DES LOYERS - Données 2021

Organisme "Bailleur"	Nombre Associations payant un loyer	Total Associations	Taux	Loyer le plus bas (€)	Loyer le plus élevé en €
FFESV	3	9	33%	800	2700
Paroisse, Diocèse, Archevêché	13	31	42%	323	3060
Organismes publics, semi-publics : Mairie, Organismes HLM, organ. pénitentiaire	4	17	21%	750	7145
Autres	3	10	30%		
Total Associations	**23**	**67**	**34%**		

Les loyers annuels maximaux facturés par la Fédération s'élèvent à 2 700 euros alors qu'ils peuvent atteindre 3060 euros dans le cas des Paroisses et 7 145 euros pour les Organismes publics.

Les investissements immobiliers faits dans les années 90 sont de bons investissements et représentent un actif important dans la réalité.

Lorsqu'une équipe est logée par la FFESV, cela demande beaucoup de travail de gestion pour les équipes qui entretiennent, aménagent et suivent les travaux structurels ou conjoncturels.
Le parc immobilier est une source de coûts significatifs pour la FFESV mais qui doit permettre aux équipes d'exercer leurs activités dans les meilleures conditions possibles.

Comité d'Audit :

Le Comité d'Audit est constitué par **4 membres** : 2 personnes indépendantes de la FFESV (Marie-Catherine Scheidecker et Marie-Pia Vitoux), de la trésorière nationale et de la secrétaire générale de la FFESV. Catherine Scheidecker a remplacé Delphine Héran au sein du comité d'audit.
Le comité d'audit s'est réuni en mars 2021.

Formations :

Au cours de l'année 2021, le bureau de la **Fédération a organisé des formations en distanciel et a repris l'organisation de formation en présentiel** :

- ✓ **Janvier à Juin 2021 : Formation Co-développement par Zoom - *6 séances de ½ journées/mois***
    - Un groupe pilote de 7 personnes a suivi la formation co-développement animée par Armand Jacquet (intervenant lors du Congrès de Hyères) : 6 Sessions de travail de 2h30. Chaque participante identifie une problématique qu'elle va présenter au groupe, qui va travailler ensemble à la résolution de celle-ci.
    - ***7 participantes :*** ESV Clermont-Ferrand - ESV Saint Germain - ESV Compiègne - ESV Saint-Louis en l'Ile - ESV Versailles Saint-Symphorien - ESV Alpha 20 - l'Accueil Louise et Rosalie.

- **Jeudi 4 février 2021 :** Formation **« Découverte du mouvement »** - ZOOM **–** 1 journée
- **Jeudi 11 mars 2021 :** Formation **« Découverte du mouvement »** - ZOOM – ½ journée
- **Jeudi 3 juin 2021 :** Formation **« Découverte du mouvement »** - ZOOM – ½ journée
- **A partir d'avril 2021** : **Formation spécifique au profit des Trésorières** - ZOOM : Animation par Christine Pasquier sur demande des équipières – Durée 2 heures
- **Jeudi 23 septembre 2021** : Formation des **« Nouveaux Bureaux »** *(Paris)*
- **Mardi 28 septembre 2021** : Formation à **l'écoute** *(Paris)*
- **Jeudi 21 octobre 2021 :** Formation **ALPHA** dispensée par le CEFIL (*) *(Paris)*
- **Mardi 23 novembre 2021 :** Formation **« Découverte du mouvement »** *(Paris)*
- **Jeudi 2 décembre 2021 :** Formation **« Découverte du mouvement »** *(Bordeaux)*

Partenariat entre la FFESV – Permis de Construire – Hiver Solidaire à Saint-Nazaire :

Renouvellement de la convention de Mise à disposition d'un local appartenant à la FFESV pour accueillir pendant 1 an l'association « Permis de construire » (association de réinsertion de délinquants) la journée, et « Hiver Solidaire » la nuit (accueil de SDF).

Livre 400 ans des ESV :

En octobre 2021, est paru le livre co-écrit par Claire Renauldon, Chantal Crépey et Laurence de la Brosse au titre « Histoire des Equipes Saint-Vincent ».
Pour mémoire, ce livre est le fruit d'une commande faite par la Fédération à l'occasion des 400 ans de vie du mouvement.
Le livre a été édité par la maison d'édition Salvator, sur la base d'un contrat d'édition signé en juillet 2021 : moyennant une aide à la parution de 8 000 euros versée par la Fédération. En contrepartie, Salvator a fourni à la Fédération 350 exemplaires. Les droits d'auteur ont été cédé par les autrices à la Fédération.
A ce jour 90 exemplaires ont été vendus.

Relations avec la Famille Vincentienne (FAMVIN) :

La FFESV a participé à la **rencontre de la coordination vincentienne** : FAMille VINcentienne (FAMVIN) le 14 octobre 2021. Cette réunion d'une journée permet de réfléchir sur les objectifs de la FAMVIN et de resserrer les liens notamment avec les différents mouvements de cette famille.

Communication

- ***5 Flash Infos*** ont été élaborés et envoyés aux ESV (février, avril, juillet, octobre et décembre)

- ***4 numéros de la Revue des Équipes Saint-Vincent*** sont parus en 2021
  - 41 - Elles nous ouvrent le chemin
  - 42 - Paroles d'accueillis
  - 43 - Les ESV se renouvellent
  - 44 - Recruter et accueillir

- Le ***Bulletin Relation n° 62*** a été adressé à l'ensemble de nos donateurs avant Noël (*). Outre le fait qu'il permet aux équipes demandeuses de financer l'achat de matériel ou la réalisation de travaux, il constitue en même temps un excellent support de communication pour faire connaître nos actions. La Fédération insiste sur la nécessité que le fichier donateurs soit enrichi par les équipes elles-mêmes, en « contrepartie » de leur demande de soutien financier.

  (*) envoi de 1 870 exemplaires papier, 4 135 envois par mail via « Mes Opinions » et 1 354 envois via Mailjet.

- La ***carte de vœux***, s'est écoulée à 1 850 exemplaires sur les 3 000 commandées

- Le ***Tournoi de Bridge***, organisé traditionnellement au mois de novembre, au profit de la Fédération a été annulé ;

- La ***pièce de théâtre*** jouée au profit des Équipes Saint-Vincent par la Compagnie des 7 de la Cité a été annulée en 2021 ;

- Le ***site internet*** de la Fédération a comptabilisé 20 570 vues en 2021 ;

- La ***page Facebook de la Fédération*** compte 873 amis, et 16 ESV ont une page Facebook (9 sont fonctionnelles et 7 ne le sont pas) ;

- Une ***newsletter*** a été adressée en avril aux donateurs pour les informer de nos actions et de nos résultats.

Financement :

Le financement de la Fédération provient des ***cotisations*** versées par les équipes, des ***subventions publiques, des dons et des legs privés.***

La ***subvention*** obtenue par la Fédération, suite à la convention trisannuelle passée avec le Ministère de la Solidarité et de la Cohésion Sociale, permet à la Fédération de financer une partie des formations destinées aux équipières (formation, hébergement et trajets), des frais d'animation et de communication ainsi que les salaires et charges des deux secrétaires.

La Fédération a signé avec le Ministère une ***Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO)*** et s'est engagée à faire remonter les informations collectées par les équipes sur les femmes isolées en situation de précarité.
2021 a été l'année de **rapport sur les femmes en précarité, à la suite des entretiens menés en 2020 auprès** des équipes concernées et des femmes en précarité volontaires pour répondre à cette enquête conduite par Delphine Héran et Marie-Pia Vitoux.

Le fonds de dotation privé (« Chant des Etoiles ») qui suit le travail de la Fédération depuis plusieurs années a versé en 2021 le budget initialement consacré à la formation de la Fédération en 2020 :
30 000 euros

La ***solidarité et l'entraide entre équipes*** d'un point de vue financier s'est poursuivie en 2021. Cette initiative permet à des équipes disposant de fonds propres d'aider d'autres équipes qui ont des besoins ponctuels de financement. Elle est très importante et doit être encouragée car elle est le signe d'un engagement fort dans l'adhésion à un seul et même mouvement.

En temps normal, la Fédération contribue, de manière équivalente pour toutes les régions, au ***financement des journées régionales,*** moment important de rassemblement une fois l'an, de toutes les équipes d'une même région pour échanger leurs expériences, leurs réussites et leurs échecs, faire le point sur les projets en cours et partager un moment festif.

Le détail de la situation financière et des comptes de la Fédération est repris dans le rapport financier.

Succession de Mme Odile VIDECOQ

La Fédération a été informée par Maître Videcoq, notaire à Viry-Chatillon, d'un legs de 2000€ dans le cadre de la succession de Mme Odile Videcoq, ancienne équipière de Saint Louis en l'Ile, au profit de la FFESV.

Succession de Mme Colette LEFEBVRE

La déclaration de succession relative à la réception du legs de Mme Colette LEFEBVRE, ancienne équipière de Saint Christophe de Javel a été signée le 19 mai 2021 et la FFESV a accepté le statut de légataire universel.

Gestion des comptes dépôt des équipes :

Le CA a ratifié le 8 juin 2021 la décision du bureau de clôturer le mandat de gestion CIC/Banque Transatlantique, de liquider le portefeuille du Compte de dépôt Equipes et de garder ces sommes sur les comptes courant des équipes

Depuis plusieurs années, la FFESV gère, pour le compte de 5 équipes (Bordeaux, Châtillon, Lille, Metz et Notre Dame de Grâce de Passy) des fonds issus de legs confiés par ces équipes à la Fédération.

Ces placements sont gérés par le CIC Banque Transatlantique et des intérêts sont reversés chaque année aux équipes. La gestion exclusivement obligataire sans risque et la conjoncture actuelle ne permettant plus de couvrir, dans les marchés actuels, les frais de gestion et les droits de gardes du portefeuille, le bureau de la Fédération, sur les conseils de la Banque Transatlantique, a donné ordre de liquider le portefeuille obligataire, de clôturer le mandat de gestion et de garder ces sommes sur le compte courant du Compte Dépôt Equipes. La Trésorière a envoyé un courrier à chaque équipe pour les en informer en juin 2021

Statistiques de la Fédération :

Depuis plusieurs années, un recensement systématique et anonyme de renseignements sur le public accueilli a été mis en place auprès des équipes dans le but d'établir des statistiques permettant de cerner avec précision le profil des personnes accueillies et d'être en adéquation avec leurs besoins et leurs demandes.

Elles sont indispensables aux équipes pour connaître l'évolution des publics accueillis et ainsi faire évoluer les ESV dans le sens de leurs besoins.

Ces statistiques fournissent également, au niveau régional et national, un recensement global du public en précarité et constituent un outil à forte incidence sur les orientations et les ajustements nécessaires dans l'organisation et les objectifs généraux du mouvement.

Elles permettent de transmettre aux pouvoirs publics et aux financeurs des données chiffrées et de contribuer ainsi significativement aux débats sur les politiques générales de lutte contre la précarité.

Enfin, le corollaire obligé des demandes de subventions ou de financements privés est l'établissement de chiffres et de statistiques générales sur le public accueilli, qui sont de plus en plus exigés à l'appui de ces demandes.

Ce recensement de données statistiques représente un surcroît de travail pour les équipes qui doivent être remerciées pour leur participation, plus importante d'année en année.

Les chiffres 2021 sont en cours de consolidation, avec l'enregistrement des D.A envoyées par les équipes. Les chiffres de l'année 2020 ont été fortement impactés par la crise sanitaire et les confinements successifs.

Dans ce contexte, nous avons pu accueillir 56 000 personnes, versus 160 000 en 2019. La baisse significative du nombre d'accueillis s'explique notamment par la fermeture des accueils des établissements pénitentiaires, la fermeture complète de nombreux ateliers pendant le 1er confinement, et l'application des consignes sanitaires à partir de Mai 2020 qui ont réduit les capacités d'accueil des ateliers, repas partagés, vestiaire, cours d'alphabétisation, visites aux personnes âgées, etc..

Ci-dessous le profil des accueillis en 2020, sur la base d'un échantillon de 4000 personnes

Répartition H/F des accueillis

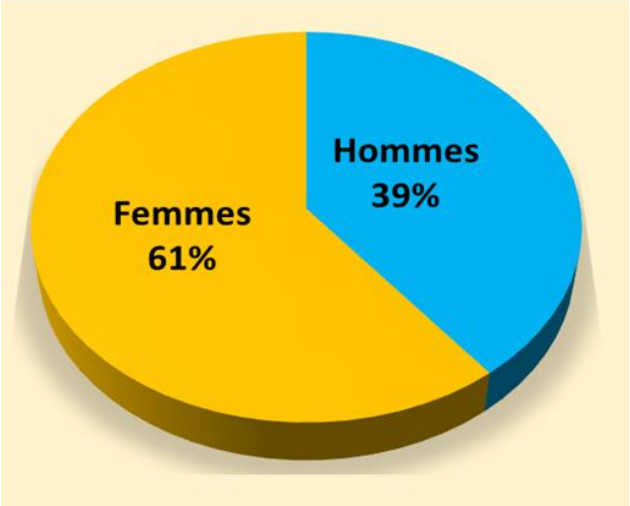

Répartition par ressources des accueillis

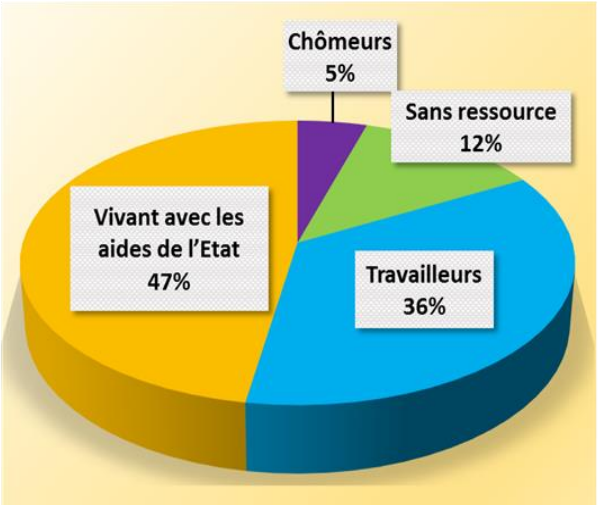

Répartition des accueillis par leur situation familiale

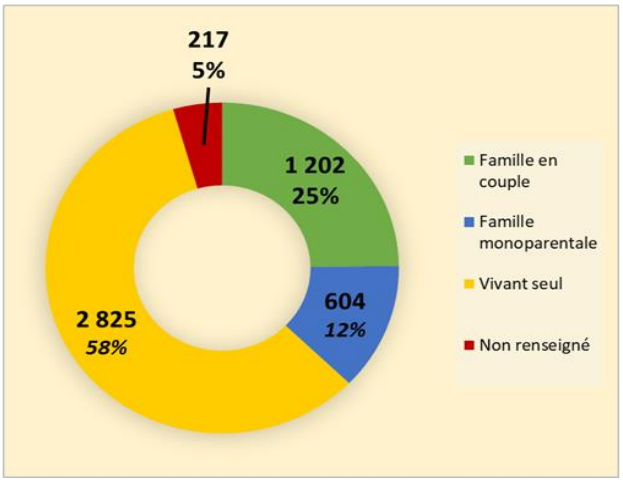

Répartition des accueillis par âge

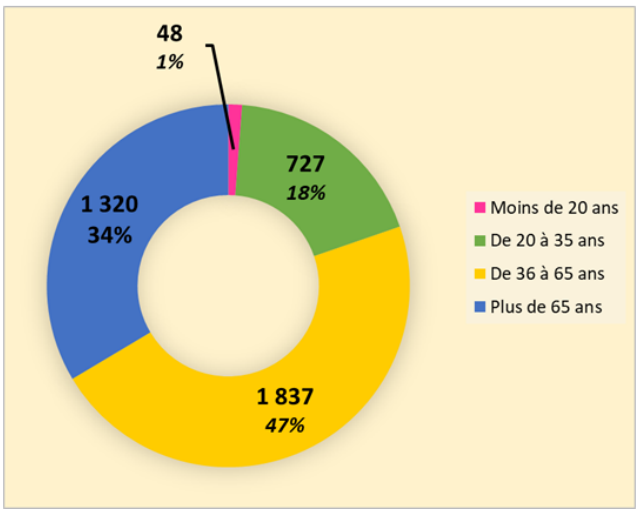

Rôle de la Conseillère Nationale :

La **Conseillère Nationale** a un rôle clé dans la dynamique des équipes. Elle est l'intermédiaire entre le Conseil d'Administration et les équipes locales. Elle fait « remonter » les informations du terrain et explique aux équipes les décisions prises en conseil d'administration.

Elle a une mission de soutien et d'accompagnement des équipes qui peuvent la solliciter à tout moment. Elle est un maillon essentiel dans la bonne marche du mouvement.

Chaque Conseillère Nationale anime dans sa région, plusieurs conseils régionaux, organise une journée régionale et participe aux AG des équipes de sa région.

Les Conseillères Nationales font partie du Conseil d'Administration et ont participé aux 5 CA de 2021 en présentiel ou par zoom.

En temps normal, le ***Conseil Régional*** réunit 2 à 3 fois par an l'ensemble des membres du bureau des équipes. Il vise à instaurer une relation d'équipe entre les divers participants afin de briser le sentiment d'isolement aussi bien des Présidentes d'équipes que de la Conseillère Nationale et permettre à cette dernière de s'appuyer sur les bureaux pour mener à bien sa mission. Au cours de ces conseils régionaux, la Conseillère Nationale se sert des documents élaborés lors des Conseils d'Administration de la Fédération.

La ***Journée Régionale*** réunit l'ensemble des équipières de la région pour leur permettre de découvrir le travail de toutes les équipes de la région et mesurer la cohésion et l'importance du mouvement.

Elle se décline en trois temps forts :

- ✓ La ***convivialité***, avec le choix d'un lieu à la fois pratique et symbolique, l'organisation d'un repas fédérateur, éventuellement une visite touristique ou une conférence ;
- ✓ Une ***formation***, avec une session animée par un formateur extérieur ou un travail de réflexion autour d'un texte commun à l'ensemble du mouvement (revue, Actes du Congrès etc.) voire le témoignage d'un membre d'une autre association caritative ;
- ✓ La ***spiritualité***, avec l'organisation, si possible, d'une eucharistie.

Œuvre du Berceau :

En 2021, la FFESV a conservé un siège au ***Conseil d'administration de l'œuvre du Berceau,*** à Saint-Vincent-de-Paul dans les Landes en étant représenté par Véronique Tachot, Présidente de l'ESV de Dax.

Accueil Louise & Rosalie :

La FFESV est - en tant que membre fondateur aux cotés de la Société Saint Vincent de Paul et des pères Lazaristes - membre du Conseil d'Administration de l'association Louise et Rosalie.

L'année 2021 aura été la première année de plein fonctionnement de l'association Louise et Rosalie dont le centre d'accueil pour femmes à la rue a ouvert ses portes le 12 novembre 2020.

Le centre d'accueil Louise et Rosalie (situé au 97 rue de Sèvres, 75006 Paris) est ouvert :

- Du mardi au vendredi de 9H à 12H30
- Le dimanche de 10H à 14h30
- Le jeudi après-midi de 14H à 17H
- De manière ponctuelle d'autres après-midi pour des activités spécifiques

209 permanences ont été assurées pendant l'année 2021. 129 femmes différentes ont appuyé sur l'interphone du 97 rue de Sèvres. Elles sont orientées par le 115, les paroisses, les bagageries, amenées par une amie, prévenues par le bouche à oreille.

2 378 passages qui recouvrent des réalités très différentes : 23% (30) du nombre des femmes accueillies sont venues en moyenne plus de 30 fois et représentent 77% des passages (1820). A l'inverse 54 femmes sont venues moins de 5 fois, 25 une seule fois.

8 femmes ont poussé la porte tous les mois depuis l'ouverture, 1 femme est venue tous les jours entre le mois d'avril et la mi-octobre, 2 femmes viennent presque tous les jours depuis le mois d'octobre : l'une est vraiment à la rue, l'autre vient pour jouer au scrabble.

La majorité des femmes accueillies ont plus de 45 ans mais certaines sont jeunes. Elles sont hébergées pour beaucoup dans des logements très précaires, des hôtels sociaux, quelques-unes dorment dans la rue.
Leur caractéristique commune est la fragilité psychologique à des degrés divers et la grande solitude affective.

Les permanences de semaines accueillent en moyenne 12 à 15 personnes et proposent un copieux petit déjeuner, services de douche et de lessive ; celles du dimanche autour du très bon déjeuner avec la soupe et les petits croutons offerts par l'hôtel Lutétia rassemble un nombre plus important de dames qui sont aussi sensibles à la présence joyeuse de jeunes femmes bénévoles qui viennent ce jour-là.

Les Équipes Saint-Vincent à l'international - AIC (Association Internationale des Charités) :

L'AIC, organisation internationale qui regroupe les Équipes Saint-Vincent de ***53 pays***, soit ***100 000 femmes bénévoles dans le monde***, est représentée auprès de grandes organisations comme l'UNESCO ou le Conseil de l'Europe.

Présentation des priorités actuelles de l'AIC par Taydé de Callataÿ, secrétaire de l'AIC et coordinatrice Europe/Moyen Orient, lors du CA du 15 septembre 2021 :

- **Double mission de l'AIC** : lutter contre la pauvreté et l'exclusion / dénoncer les injustices et défense des droits humains.
- **Charisme** : enseignement de St Vincent de Paul : accompagner matériellement et spirituellement les plus démunis depuis plus de 400 ans.

Partage d'expériences et de bonnes pratiques entre les différents pays :

- ✓ Formations : fiches formation
- ✓ Promotion solidarité et collaboration : fonds de solidarité et jumelage entre différents pays.
- ✓ Représentation auprès de différents organismes internationaux : rôle d'alerte sur les situations de précarité dans le monde
- ✓ Faire connaître nos actions et notre charisme (ce que l'on fait et comment on fait).
- ✓ Communication partagée entre les associations du réseau.

Lignes d'actions prioritaires choisies lors des journées internationales. Le nouveau CA a choisi les priorités compte-tenu de l'absence des journées internationales (covid) :

- ➢ Promouvoir un développement durable
- ➢ Promouvoir la créativité et la solidarité pour faire face aux pauvretés actuelles
- ➢ Mettre en place des projets éducatifs et transformateurs basés sur les valeurs vincentiennes : insister sur l'éducation, transformation à travers une action de terrain : Madagascar : projet alphabétisation : formation plus de 5 000 adultes et 2 000 enfants (démarrage cursus scolaire : bourses scolaires)
- ➢ Renforcer le travail en réseau et partenariat : ne jamais travailler seul

Défis actuels :

1. Faire face à la pandémie, s'adapter, détecter les nouveaux besoins, les nouvelles pauvretés, et s'adapter
2. Recruter pour préparer le futur : nouvelles volontaires, et au sein des associations, postes à responsabilités
3. Promouvoir des projets transformateurs.

Réflexion spirituelle :

Il faut rappeler ***l'importance du partage spirituel*** lors de la réunion mensuelle, moment privilégié d'échange et de prière, qui permet de réfléchir ensemble sur le sens de notre engagement et de ressourcer nos actions à la lumière de l'Evangile.

A la Fédération, comme dans les équipes, toutes les réunions de bureau et les Conseils d'Administration commencent, ***systématiquement***, par un temps de partage spirituel sur l'évangile du jour ou sur le texte du mois de la revue.

Les réflexions spirituelles sont ***mises en ligne*** chaque trimestre sur le site internet de la Fédération.

III. PERSPECTIVES 2022

Un enjeu important est le **renouvellement** d'une partie des membres du **bureau de la FFESV** : **trésorière,** et **certains membres du CA** : **CN IDF Ouest, CN IDF Nord, CN IDF Sud, CN Aquitaine, CN Bretagne-Normandie, CN Adour Océan, ainsi que** le recrutement des chargées de mission indispensables à la vie de la fédération et des équipes (Formation, Communication et Relations Extérieures, Legs et donation, Levée de fonds).

L'idéal est d'avoir des membres du Conseil d'administration et des chargées de mission issues des équipes et du terrain. Les outils de travail à distance permettent d'alléger les trajets et le temps pour accomplir ses fonctions et d'avoir des personnes de toute la France dans ces fonctions.

Les **objectifs pour 2022** ont pour but de poursuivre les chantiers initiés et d'y adjoindre de nouvelles initiatives afin d'améliorer le fonctionnement des équipes et de garantir la réussite de leurs projets :

- Développement de nos relations avec les pouvoirs publics, les instances religieuses et les autres associations caritatives afin d'être mieux connues et pouvoir développer des partenariats

- Organisation du Congrès des Équipes Saint-Vincent en avril 2023 et redynamiser l'ensemble du mouvement grâce à cet événement fédérateur

- Réflexion sur ***l'évolution des méthodes de travail*** : partage de documents communs dans le cloud, travail en réseau, harmonisation des boites emails, visio-conférence

- ***Poursuite du rapprochement entre la Fédération et les CN via une participation aux réunions de bureau***, multiplication des micro-réunions zoom pour partager sur des sujets et prendre des décisions

- ***Recrutement d'une nouvelle chargée de communication, et appel ponctuel à une agence de communication externe afin de mettre en place*** un plan de communication : présence sur les réseaux sociaux, plateforme de marque, recrutement, notoriété)

- ***Renforcement des liens avec les Chargées de mission :*** venue au bureau, reprise des réunions de bureau élargi en présentiel

- ***Développement des actions de recrutement*** en se rapprochant de différents groupes déjà constitués (Paroisses, forums des associations, portes-ouvertes, Rotary de femmes, cafés d'accueil (ANFEH) des différentes villes, clubs de lecture …) et ***en communiquant dans les journaux locaux ;***

- ***Recrutement*** et suivi renforcé pour la région ***Paris et Ile de France*** ;

- ***Création de nouvelles Equipes*** et de nouvelles activités ;

- ***Produit de la vente du Mas d'Antibes et du legs de Colette Lefebvre*** → audit mené par les Conseillères Nationales auprès des ESV pour connaître leurs besoins financiers ;

- Application et séquençage du ***Plan stratégique des ESV (2021-2025), présenté lors du CA de novembre* ;**

- ***Remontée de « belles histoires »*** de la part des Equipes afin de valoriser nos actions via la revue des ESV, Facebook, le site internet …

- ***Communication*** autour de la parution ***du livre sur les Equipes Saint Vincent*** réalisée par des équipières *« Changer le monde, des femmes le font »* ;

- ***Renouvellement d'une Convention avec la DIAHL*** : nous pensons pouvoir proposer à la DIAHL de faire intervenir les Équipes Saint-Vincent dans les centres d'hébergement et/ou les hôtels afin d'offrir aux femmes accueillies dans ces centres ou hôtels plusieurs services :

  - ✓ Aide alimentaire (distribution alimentaire, épicerie sociale, repas partagés, ateliers cuisine, etc)
  - ✓ Vestiaire (distribution de vêtements pour femmes et enfants)
  - ✓ Ateliers d'insertion : cours d'écriture ou de lecture, de cuisine ou d'informatique proposés aux femmes avec comme objectif de les aider à sortir de leur isolement de reprendre confiance en elles et de mieux s'intégrer.
  - ✓ Alphabétisation et Français Langue Etrangère : cours de français notamment pour les étrangers
  - ✓ Accueil des jeunes enfants : soutien scolaire, aide aux devoirs.

  D'autres activités pourraient être développées par nos équipes notamment en lien avec la toute petite enfance

  - ✓ ***Rédaction d'un guide pédagogique à l'usage des équipières pour les activités FLE et ALPHA*** par Béatrice Ferrary et Chantal Bourgey, chargées de mission ALPHA ; et ***d'un guide pédagogique sur la Distribution Alimentaire*** par Kathleen Zakka et Annick Ammeux.

IV. CALENDRIER 2021/2022

Formations prévues en 2022 par le Bureau national de la Fédération

- **Mardi 15 Mars 2022 :** ½ journée Formation **« Découverte du mouvement »** *(Zoom)*
- **Jeudi 19 Mai 2022 :** Formation **« Nouveaux Bureaux »** *(Paris)*
- **Jeudi 29 Septembre 2022 :** Formation « **Distribution Alimentaire »** *(Paris)*
- **Jeudi 13 Octobre 2022 :** Formation **« Découverte du mouvement »** *(Paris)*
- **Jeudi 17 Novembre 2022 :** Formation **« Spiritualité »** *(Paris)*
- **Jeudi 30 Novembre 2022 :** Formation **« Accueil Prisons »** *(Paris)*
- **Mardi 13 décembre 2022 :** Formation **« Découverte du mouvement »** *(Formation délocalisée)*

Calendrier CA – CR et AG 2022 :

- **Mardi 25 / Mercredi 26 janvier** : Conseil d'Administration / Conseil des Régions - *(Paris)*
- **Mercredi 30 mars 2022** : CA arrêté des comptes (*Paris)*
- **Jeudi 31 mars 2022** : Assemblée Générale *(Paris)*
- **Mardi 14 / Mercredi 15 juin 2022** : Conseil d'Administration / Conseil des Régions - *(Paris)*
- **Dimanche 18 au mardi 20 septembre 2022** : Conseil d'Administration / Conseil des Régions *(délocalisé à Strasbourg)*
- **Mardi 22 / Mercredi 23 novembre 2022** : Conseil d'Administration / Conseil des Régions - *(Paris)*

Autres événements à confirmer :

- **Date à préciser** : Soirée donateurs (Paris)
- **Mercredi 15 Juin :** Déjeuner avec l'amicale des anciennes

Le calendrier 2023 sera établi en septembre 2022, en fonction des besoins exprimés par les équipes afin de proposer des formations en cohérence avec les attentes et impératifs du travail des équipes.